



COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL **JEUDI 21 OCTOBRE 2021 (AFFICHAGE)**

Etaients présents : Didier Blanchard, Véronique BLANCHARD, Yannis HODOUL, Ludovic CHARVOLIN, Samuel JUBAN, Thierry ROST, Fabrice PLEVY, Pascal VENET, Frédéric MAUVERNAY, Christelle BUFFAT, Florence BLANCHARD, Sandra BERTHOLLET, Eric RAMBAUD et Véronique CROZIER

Absent : Alexandre CORNU

Secrétaire de séance : Christelle BUFFAT

1) Vote des décisions modificatives du budget communal

Le Conseil Municipal a voté les décisions modificatives du budget communal.

Le fonctionnement permet de dégager 115 003 € de recettes supplémentaires.

110 000 € sont affectées à l'investissement. Cette somme permet d'ajuster les dépenses d'investissement, notamment d'augmenter les crédits pour la révision du PLU (obligation de réaliser une évaluation environnementale), l'achat d'un lave-vaisselle pour la salle du Cartay et d'affecter une partie de l'excédent aux opérations « rénovation énergétique de la salle du Cartay » et « réseau de chaleur » en prévision des futurs travaux.

2) Tarifs locations de salles et des dortoirs 2022 / nouveau contrat (tarif à la chambre)

Le conseil municipal décide de maintenir les tarifs des locations de salles et des dortoirs. Par contre les dortoirs seront désormais loués à la chambre et non plus au couchage afin de faciliter les modalités de réservation.

	Tarifs 2022 Grézollaires	Tarifs 2022 Personnes extérieures
Salle du Cartay (nettoyage compris)		
Location d'une journée sans la vaisselle	////////	725 €
Location d'une journée avec la vaisselle	378 €	793 €
Forfait week-end sans la vaisselle	////////	920 €
Forfait week-end avec la vaisselle	570 €	985 €
	Associations grézollaires	
Bal	375 €	
Repas dansant	375 €	
Concours de belote – thé dansant	185 €	
Repas de midi en semaine	230 €	
Nettoyage (pour chaque prêt gracieux)	135 €	
	Associations non grézollaires	
Location d'une journée le week-end (samedi ou dimanche)	725 €	

Location d'une journée en semaine	385 €	
	Organismes à but lucratif	
Assemblée générale	385 €	

Salle polyvalente et dortoirs

	Grézollaires		Non grézollaires		Périodes
	1 jour	2 jours	1 jour	2 jours	
Salle seule	160 €	240 €	350 €	450 €	Tous les jours de la semaine
Salle + dortoir(s)	Tarif salle + tarif dortoir(s) ci-dessous				
Vin d'honneur	80 €	/	100 €	/	
AG	gratuit	/	100 €	/	
Mise à disposition après funérailles	gratuit				
Nettoyage de la salle	135 €				

Dortoir(s) seul (s)	<p>Au rez-de-chaussée : une chambre avec accès aux sanitaires de la salle des fêtes Chambre PMR n° 5 (2 lits de 90) : 30€/nuit A l'étage 4 chambres avec douches et WC collectifs Chambre n° 1 (4 lits de 90) : 60 €/nuit Chambre n°2 (2 lits de 90) : 30 €/nuit Chambre n°3 (2 lits de 90) : 30 €/nuit Chambre n°4 (4 lits de 90) : 60 €/nuit</p> <p>+ taxe de séjour (si le loueur est domicilié hors du territoire de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais)</p>	Uniquement en semaine du lundi au jeudi
---------------------	--	---

Nettoyage des dortoirs	10 € la chambre
------------------------	-----------------

Le lave-vaisselle de la salle polyvalente a été réparé.

Le lave-vaisselle de la salle du Cartay, quant à lui, n'a pas pu être réparé. Des crédits ont été prévus au budget pour son remplacement.

3) Vente d'une bande de terrain à Jean-Luc Villemagne

Monsieur le Maire a rencontré Jean-Luc Villemagne. Il l'a informé que le conseil municipal était d'accord pour lui vendre la parcelle B 848 d'une superficie approximative de 93 m² liée par une

servitude d'assainissement.
Le prix de vente sera fixé ultérieurement.

4) Approbation de la convention de mise à disposition d'un agent de la commune de St Symphorien-sur-Coise pour l'installation et l'enlèvement des illuminations de fin d'année.

Depuis plusieurs années, les illuminations sont installées et déposées avec l'aide de la mairie de St Symphorien-sur-Coise. La commune de St Symphorien-sur-Coise propose à la commune de Grézieu de signer une convention de mise à disposition de personnel. Cette convention stipule les modalités de mise à disposition de l'agent concerné, notamment le remboursement de sa rémunération, les contributions et cotisations sociales afférentes, au prorata de son temps mis à disposition.

Le Conseil Municipal approuve les termes de la convention et autorise Monsieur le Maire à la signer.

Pose des illuminations le 19/11/2021, dépose le 20/01/2022.

5) Compte rendu des commissions et questions diverses

- **Compte rendu réunion PLU** de cet après-midi : il faut se concentrer sur les terrains mobilisables dans l'enveloppe urbaine. Des zones humides ont été rajoutées. Les haies plantées par les agriculteurs seront rajoutées en espaces boisés classés.
- **Travaux rue des colombes** : sens unique, marquage béton désactivé, places de parking perméabilisées avec structures adaptées (nid d'abeilles).
Les travaux de maçonnerie du muret de l'église et de la cantine ont commencé. La rue sera barrée à partir du lundi 25 octobre (durée des travaux : 1 mois). La rue sera interdite sauf riverains et personnel de l'école. Eiffage interviendra probablement dans la foulée pour une fin de travaux au 15 décembre 2021.
Coût de l'opération de voirie financée par la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais : 67 000 €.
La commune prendra en charge la réfection des murs pour 25 606.92 € HT (mur cantine 17 797.20 € + muret église 7809.72 €) + dispositif amovible accès école / voisins. Travaux subventionnés par les amendes de police.
- **Projet de chaufferie collective et réseau de chaleur** : suite à l'étude réalisée par l'Agence Locale de la Transition Energétique du Rhône (ALTE69), il ressort que l'installation d'une chaufferie collective avec réseau de chaleur sur la commune n'est pas opportune. (le linéaire est trop conséquent au regard du nombre de bénéficiaires).
La solution préconisée par l'ALTE est l'implantation d'une chaudière à bois déchiqueté ou à granulés par secteur. La région aide ce type d'équipement
- **Sortie du CCAS** (Florence BLANCHARD) : elle a eu lieu vendredi 15 octobre. Au programme sortie cinéma à St Martin-en-Haut avec des anciennes voitures + repas au restaurant O Bar B 'Elles puis belote à la salle polyvalente.
- **AG Elles Aiment Coudre** : l'association compte 13 membres. Elle a investi dans 2 machines : une surjeteuse et une machine à patron. Claudie Grataloux remercie la commune car les adhérentes peuvent désormais stocker leur matériel dans un placard. Elles ont créé un site internet tout public et adhérente (avec tutos). Elles ont le projet de faire un atelier grand public (achat d'un kit et test avec sa machine à coudre).
- **Compte rendu AG OGECE le 1/10/2021** : Travaux remise aux normes électriques, sécurité incendie, plomberie, service civique prochainement, projet d'école des loisirs. Augmentation de la charge de travail sur la désinfection due au covid.
Beaucoup de projets : classe découverte 3 jours dans l'Isère, anglais, classe orchestre, projet conte, projet musique avec du temps gospel, résidence d'auteurs.
Le four de la cantine est arrivé (four étuve de réchauffe).
Le logo de l'école sera finalisé cette année.

Charges de l'OGEC : résultat financier positif de 2 053 €

Nouveau Président de l'OGEC : Cédric De MACEDO

- Fleurissement : commande d'oyas avec la commune de Pomeys– point sur les plantations (commande pour environ 250 €).
- Vitrail église : les travaux sont faits.
- Travaux d'électricité à réaliser suite à contrôle électrique : devis Noally 7 467.12 € TTC (pour l'ensemble des bâtiments communaux).
- Ordures ménagères CCMDL : on reste à la redevance.
- Cérémonie du 11 novembre : dépôt de gerbe au monument aux morts le 11/11/2021 à 10h30 à Grézieu puis 11h15 à Aveize. Présence du conseil municipal des jeunes.
- Tri sélectif : nouvelles consignes de tri au 1^{er} octobre 2021.
- SIMA COISE : Didier Blanchard a reçu les techniciens du SPANC (service public d'assainissement non collectif) suite aux 80 rapports qu'il a signés (dont 30 avec travaux obligatoires). Les administrés concernés par les travaux obligatoires vont recevoir une lettre en recommandé avec obligation de prendre RDV dans les 6 mois – s'ils ne prennent pas RDV, le coût du service (134 €) sera doublé, soit 268 €.
- Soirée « Apér'EAU à votre écoute sur les enjeux de l'eau » : organisée par le SYRIBT mercredi 15 décembre de 19h à 21h à la salle polyvalente. L'objectif de ces rencontres est d'aller vers les habitants du territoire et de recueillir leurs attentes, idées, représentations sur les enjeux de l'eau et de susciter leur envie de participer à leur niveau à la gestion de l'eau sur le territoire ;
- Téléthon : samedi 27/11/2021 (chasse au Trésor - puzzle).
- Lotissement « le clos du château » : les travaux ont commencé. Présence de roche.